

RCS : LORIENT
Code greffe : 5601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00534
Numéro SIREN : 490 842 440
Nom ou dénomination : JEZEDOR

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2020 sous le numéro de dépôt 3692

JEZEDOR

Société à responsabilité limitée

Capital social : 8 500 euros

RUE ROUGET DE LISLE
56600 LANESTER

RCS de Lorient : 490 842 440

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société JEZEDOR, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Deuxième décision de l'Associée Unique en date du 22 mai 2020

Dominique MAXIMIN
80, rue Charles Chefson
92270 Bois-Colombes
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Décisions de l'Associée Unique du 22 mai 2020 – décision n° 2

A l'Associée Unique

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de commerce par décision de l'associé unique en date du 23 septembre 2019, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Le total du bilan s'élève à 2 774 941 euros et les capitaux propres à 229 101 euros ;
- Le chiffre d'affaires de la société s'élève à 3 523 611 euros ;
- Les charges d'exploitation s'élèvent à 3 663 403 euros ;
- Le résultat financier d'un montant de 157 589 euros est constitué par une charge d'intérêts sur l'avance en compte courant de 4 857 euros, d'un boni de TUP de 285 619 euros et d'un mali de TUP de 123 172 euros ;
- Le résultat exceptionnel est de – 1 006 euros.

En conséquence, après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, les états financiers présentent un bénéfice de 51 096 euros.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation complémentaire de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Dominique MAXIMIN
80, rue Charles Chefson
92270 Bois-Colombes
Membre de la Compagnie régionale de Versailles

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour rétablissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 11 mai 2020

DocuSigned by:
Dominique MAXIMIN
3CDE772FF0B64E0...

Le Commissaire aux comptes et à la
transformation

Dominique MAXIMIN